

Convention de partenariat entre la Chambre d'agriculture & le Grand Avignon : préserver à tout prix les terres agraires



Georgia Lambertin, présidente de [La Chambre d'agriculture de Vaucluse](#) et Joël Guin président du [Grand Avignon](#) ont signé une convention de partenariat pour maintenir une agriculture forte et durable. Objectif ? Préserver la vocation des terres, résorber les friches agricoles, encourager l'installation des jeunes agriculteurs et poursuivre le Programme alimentaire territorial. Le Grand Avignon met 23 100€ sur la table pour formaliser son aide.



Joël Guin et Georgia Lambertin Copyright Grand Avignon

Ce que la Convention prévoit

La préservation du foncier agricole menacé et plus particulièrement des secteurs agricoles prioritaires tels que la Ceinture verte d'Avignon, le Fer à cheval de Montfavet et la Plaine Sud d'Entraigues.

Aide à la transmission des exploitations agricoles

Via les accompagnements individuels portés par la Chambre d'Agriculture, les rencontres organisées avec l'Adear84 -Association de développement de l'agriculture paysanne- ; le Forum de la transmission annuel avec la Mutualité sociale agricole, les experts-comptables et les notaires.

La création d'un espace test agricole permanent

au mas Baudouin acquis par le Grand Avignon, constitué de plus de 5 ha et d'un bâti de 2 672m² pour permettre aux jeunes agriculteurs de tester, grandeur nature, leur activité, sur une durée maximale de 3 ans.

Le soutien aux circuits courts

Les deux partenaires proposent leur soutien via l'organisation de chambres frigorifiques, d'épiceries

coopératives, de drives fermiers, de magasins de producteurs, le lancement d'études sur la logistique alimentaire de proximité, la promotion de l'agriculture locale et durable via des événements conduits au cours de l'année.



Magasin de producteur Copyright Grand Avignon

Programme alimentaire territorial

En juillet 2019, le Grand Avignon lançait le Programme alimentaire territorial (PAT) avec 200 acteurs locaux. Mission ? Préserver et valoriser une agriculture locale et diversifiée et promouvoir des modes de production respectueux de l'environnement ; Réancrer les circuits courts d'approvisionnement en produits alimentaires sur le territoire ; Favoriser une alimentation saine et durable, accessible à tous et toutes ; Améliorer les pratiques durables de la restauration collective territoriale ; et Développer l'économie sociale et solidaire grâce aux activités agricoles et alimentaires

Le PAT du Grand Avignon s'adresse à ses 200 000 habitants

Il cible plus particulièrement : les 400 agriculteurs présents sur le territoire et les porteurs de projet agricoles, les habitants des 5 quartiers politique de la Ville et plus particulièrement les 25 000 habitants des quartiers cibles du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), ainsi que les 12 000



Ecrit par Mireille Hurlin le 30 septembre 2024

enfants bénéficiant de la restauration scolaire municipale.

Etat des lieux et actions, ce qui se joue

Le nombre d'exploitations agricoles sur le Grand Avignon a diminué de 16 % entre 2010 et 2020 (349 exploitations en 2020-Sources RGA) pendant que la surface agricole a diminué de 11 %. Il est nécessaire d'agir pour renouveler les générations et favoriser la transmission des exploitations. Le maintien des exploitations en place (viabilité et vivabilité) est au moins aussi important. La préservation des terres agraires est essentielle face au manque d'agriculteurs porteurs de projets et à la déprise agricole sur certaines zones, la spéculation foncière, l'enfrichement important de la surface agricole.

Le changement climatique

Les agriculteurs sont soumis au changement climatique et doivent faire face à des épisodes de sécheresse, plus fréquents, plus marqués. Ils sont soumis à des contraintes plus fortes (variables selon les secteurs) concernant l'irrigation des cultures avec la nécessité de mettre en œuvre des pratiques économes de la ressource. Les investissements s'annoncent donc importants pour les agriculteurs et ne peuvent se faire qu'avec une vision durable de leur activité. Les agriculteurs doivent aussi continuer à diminuer l'impact environnemental de leurs activités par la mise en place de nouvelles pratiques ou techniques, également dans l'atténuation du changement climatique.



Circuits courts Copyright Grand Avignon

La concurrence des autres pays

Les marchés des fruits et légumes sont soumis à la concurrence d'autres pays souvent avantagés par des coûts de production plus bas et une meilleure précocité. Les productions et activités des agriculteurs doivent aussi se diversifier. La valorisation locale de la production fait partie des solutions pour améliorer la durabilité des exploitations. Il est en tout cas nécessaire de promouvoir cette production locale auprès des consommateurs du Grand Avignon.

Les actions actuellement en place

La Chambre d'agriculture et le Grand Avignon sont d'ores et déjà présents au Salon Med'Agri porté par la Chambre régionale d'Agriculture, aux Drives fermiers en direct de nos fermes installés par la Chambre d'Agriculture, au Week-end gastronomique, au Forum sur la transmission des exploitations, aux actions en faveur de la préservation du foncier agricole et dans l'élaboration du Programme Alimentaire Territorial du Grand Avignon.

Ecrit par Mireille Hurlin le 30 septembre 2024



Le Mas Baudouin Copyright Grand Avignon

La Chambre d'agriculture



Ecrit par Mireille Hurlin le 30 septembre 2024

accompagne les agriculteurs tout au long de la vie de leur entreprise et dans le pilotage de celle-ci. Sur le plan technique il est question d'optimisation des pratiques, de performance économique, sociale et environnementale, autour d'audits, diagnostics, certifications, conseils, publications... Egalement dans la commercialisation des produits et services, notamment sur les circuits courts, la marque Bienvenue à la ferme, la valorisation des filières, les outils innovants de la smart agriculture. La Chambre d'agriculture de Vaucluse est en lien étroit avec les collectivités territoriales, travaille sur la gestion de l'eau, le foncier, la préservation des terres agraires et l'amélioration des bilans énergie et carbone et la production d'énergies renouvelables à partir du soleil ou de la biomasse..